

ANNEXE E

Formulaire de Rapport d'achèvement d'une étude

N'hésitez pas à communiquer avec votre agent de projet pour obtenir une version électronique du formulaire de Rapport d'achèvement d'une étude.

Au terme d'une étude de faisabilité, un exemplaire du rapport final de l'étude doit être déposé, accompagné du présent Rapport d'achèvement d'une étude.

La FCM publiera votre rapport sur le [site Web du Fonds municipal vert^{MC}](#) (FMV)¹. Cela répond à l'un des mandats de la FCM qui vise à aider les gouvernements municipaux à partager leur expérience et leur expertise en matière d'études, de plans et de projets municipaux dans le domaine de l'environnement. Avant de soumettre votre rapport à la FCM, assurez-vous d'en détenir tous les droits d'auteur (vous détenez les droits et pouvez autoriser la reproduction et la diffusion du rapport) et que le rapport ne contient aucune information confidentielle.

Si le rapport contient des renseignements confidentiels, vous devez en soumettre deux versions : une première contenant ces renseignements confidentiels, qui sera lue par le personnel de la FCM, et une deuxième, expurgée de ces renseignements, qui pourra être publiée sur le site Web du FMV. Veuillez communiquer avec la FCM pour toute question relative aux droits d'auteur ou à la confidentialité.

Comment remplir le formulaire de Rapport d'achèvement d'une étude

Le Rapport d'achèvement d'une étude a pour simple but de partager l'expérience vécue par une collectivité lors du déroulement d'une étude de faisabilité avec d'autres collectivités cherchant à aborder des questions semblables.

Veillez rédiger le rapport dans un langage courant pouvant être compris par des personnes qui ne sont pas des spécialistes du sujet traité. Un Rapport d'achèvement d'une étude compte en général de 5 à 10 pages, mais il peut être plus long ou plus court, en fonction de la complexité de l'étude de faisabilité.

Les bénéficiaires d'une subvention du FMV doivent transmettre une version numérique **finale** du Rapport d'achèvement d'une étude et de l'étude elle-même avec leur demande finale de contribution. Les documents et leurs pièces jointes doivent être transmis en format PDF avec fonctionnalité de recherche. Les rapports n'étant pas clairement identifiés comme finaux, notamment ceux affichant les mentions « préliminaire » ou « pour usage interne seulement », ne seront pas acceptés par le FMV. Les rapports doivent en outre être datés. Pour toute question au sujet de la production d'un rapport, veuillez communiquer avec le personnel du FMV.

¹ <https://www.fcm.ca/accueil/programmes/fonds-municipal-vert.htm>

Rapport d'achèvement d'une étude

Numéro FMV	16740
Nom du demandeur principal (municipalité ou partenaire)	Ville de Neuville
Nom, titre, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresse de courriel de la principale personne ressource technique responsable de l'étude	Pascale Rouillé, présidente, Les Ateliers Ublo, 4700 Rue Sainte-Catherine E, Montréal, QC H1V 1Z2, 514.257.8557, prouille@lesateliersublo.com David Bellavance, directeur des travaux publics, Ville de Neuville, 418 876-2280 poste 229
Date du rapport	16 septembre 2020

1. Introduction

- a) Qui a pris part à l'étude de faisabilité et quelle est leur appartenance respective? Indiquer le nom, le titre et les coordonnées de chaque personne. Il peut s'agir d'employés municipaux, d'ingénieurs, d'experts-conseils et de représentants d'organisations non gouvernementales ou autres.
- Lisa Kennedy, Directrice Générale, Ville de Neuville, 418 876-2280 # 224
 - Olivier Coulombe, Ingénieur, Ville de Neuville – N'est plus en fonction
 - Pascale Rouillé, Urbaniste. M. Urb, 514.257.8557 # 101
 - Yohan Dumoulin, Architecte paysagiste. M.A.P., 514.257.8557 # 103
 - Camila Patino Sanchez, Géographe. M.Sc. – N'est plus en fonction
 - Vinci Consultants, firme d'ingénierie civil, (514) 759-4792

2. L'étude de faisabilité

- a) Décrire le processus adopté pour réaliser l'étude de faisabilité à partir du concept jusqu'au produit final en passant par l'approbation par le conseil municipal et l'appel de propositions.

La présente étude s'insère dans une optique de diminution des impacts et de résilience face aux changements climatiques à travers l'implantation de pratiques de gestion durable des eaux pluviales à la source et de redéveloppement du territoire dans une optique de créer des milieux de vie adaptés aux changements climatiques en cours. Sachant que la récurrence et l'intensité des pluies sont vouées à provoquer de plus en plus d'enjeux associés à la gestion des eaux pour les municipalités, ce projet vise à amorcer un changement des pratiques d'aménagement territorial à cet égard, tant au niveau de la planification, de la conception et de la réglementation municipale.

Une telle démarche est d'autant plus pertinente dans le contexte Neuvilleois qui prévoit une hausse de la population et une augmentation des projets de développement résidentiel dans les décennies à venir. Intégrer une gestion des eaux de pluie à la source dans le cadre bâti actuel et projeté permettrait de diminuer les impacts liés à l'urbanisation (densification et étalement urbain).

- b) Quels étaient les objectifs de l'étude de faisabilité? Que cherchait-elle à établir?

L'étude de faisabilité porte sur la réfection des stationnements de l'église et du presbytère (lots 4 760 215 et 4 760 214 respectivement) situés dans le cœur villageois de Neuville dans l'objectif d'y effectuer une gestion qualitative des eaux pluviales à même les surfaces du stationnement. Dans le cadre de cet objectif visant à adopter des pratiques écoresponsables, des propositions seront également faites en matière de végétation, de mobilité durable ainsi que des choix de mobilier pour les aménagements. Bien que les

interventions proposées se limitent aux surfaces de stationnement des lots de l'église et du presbytère qui se déversent dans le Fleuve par l'exutoire situé à l'extrême sud de la rue de l'Église, ces dernières n'excluent pas dans des phases futures une intervention tout le long de cette rue, afin d'avoir une gestion qualitative des eaux pluviales plus cohérente tout le long de ce réseau.

Le stationnement de l'église et du presbytère est d'une superficie approximative entièrement minéralisée de 3800m² pour 93 places de stationnement. Situé dans une pente du nord au sud, il draine présentement les eaux pluviales et de ruissellement du site et des terrains en amont vers l'église et l'achemine dans deux conduites pluviales de chaque côté de cette dernière. Cette eau s'achemine directement dans le Fleuve Saint-Laurent en passant par des conduites sans traitement préalable que ce soit au niveau des volumes, des débits ou de la qualité de l'eau. Cette situation contribue à la détérioration de la qualité de l'eau du Fleuve. De plus, le stationnement actuel est considéré comme un îlot de chaleur selon les données du Gouvernement du Québec. Cette situation augmente la température de surface, réduit la qualité de l'air en plus de favoriser le réchauffement de l'eau de ruissellement qui s'écoule dans le Fleuve Saint-Laurent.

D'ailleurs, la forte composante historique et patrimoniale du site est peu mise en valeur aux pourtours de l'Église. Il en est de même pour ce qui est du rapport aux activités socio-culturelles qui ont comme point de départ le stationnement. Par ailleurs, le concept proposé vise à s'arrimer et compléter sur le moyen et long terme aux autres projets actuels et projetés par la Ville de Neuville et la Municipalité régional de comté (MRC) de Portneuf. Notamment, dans la mise en valeur du patrimoine historique, culturel et naturel du secteur.

c) Quelles démarches ou méthodologie ont-elles été utilisées pour atteindre ces objectifs?

Le concept et les recommandations émises dans le cadre du projet ont été élaborées à partir d'une étude contextuelle allant de l'échelle de la MRC de Portneuf, de la Ville de Neuville, du coeur villageois, jusqu'à l'échelle des lots de l'église et du presbytère. Cette étude a été menée à l'aide d'une visite de site organisée avec la municipalité et complétée par un questionnaire leur étant destiné concernant les usages actuels et projetés du site (Voir la section annexe pour le questionnaire). Les informations issues de la visite de site sont illustrées aux figures 18-19 des pages 29 à 31. De plus, ces informations ont été complétées par documentation fournie par l'équipe municipale ainsi que la documentation externe accessible en ligne permettant de mieux cerner le contexte actuel et projeté du territoire ciblé. Ainsi, l'ensemble du rapport permet de naviguer entre quatre échelles prédéterminées pour le projet soit :

- MRC + Ville de Neuville
- Zone urbaine de Neuville
- Secteur d'influence
- Zone du projet

Pour la réalisation de ce mandat, la méthodologie suivante a été employée :

- Visite du site avec Olivier Coulombe, directeur des travaux publics de la ville de Neuville ;
- Analyse de la documentation de la ville et recherche complémentaire sur le territoire ;
- Définition de balises de conception relativement à l'analyse ;
- Proposition d'un concept d'aménagement ;
- Consultation de la ville de Neuville pour l'aménagement proposé ;
- Rédaction d'un rapport synthétique ;

Ce mandat se fait par la gestion et la coordination des Ateliers Ublo. Le présent rapport est organisé selon la table des matières entendue entre les Ateliers Ublo et Vinci Consultants. Celui-ci a également permis de déposer une demande de subvention au ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH).

d) Décrire toute consultation publique menée dans le cadre de l'étude de faisabilité ainsi que ses incidences sur l'étude.

Tout au long du projet, la ville de Neuville a été consulté quant aux propositions d'aménagement. Il est également prévu dans les phases futures du projet que des outils de consultation et d'information citoyenne

soient développés et menés, notamment concernant les modes d'information au grand public des objectifs et de la teneur du projet.

3. Résultats et recommandations de l'étude de faisabilité

- a) Quelles constatations environnementales ont-elles été faites relativement aux options examinées par l'étude de faisabilité? Fournir des résultats quantitatifs ou des tableaux résumant ces résultats. On peut aussi faire référence aux pages correspondantes du rapport de l'étude de faisabilité.

Voir pages 20 à 24 et pages 38 à 46 du rapport.

- b) Quelles constatations financières ont-elles été faites relativement aux options examinées par l'étude de faisabilité (résultats d'une analyse coûts-bénéfices, économies identifiées, etc.)? Fournir des résultats quantitatifs ou des tableaux résumant ces résultats. On peut aussi faire référence aux pages correspondantes du rapport de l'étude de faisabilité.

Voir pages 56 à 59.

- c) À la lumière des constatations environnementales et financières décrites précédemment, que recommande l'étude de faisabilité?

- Optimiser le nombre de cases dans les stationnements
- Diminuer les surfaces imperméables
- Mettre en relation avec les projets de la MRC et de la ville
- Faire évoluer les pratiques publiques et organisationnelles
- Mise en valeur du patrimoine bâti et paysager, secteur historique de grande valeur
- Améliorer la qualité de l'eau du fleuve

4. Prochaines étapes pour le demandeur principal

- a) Compte tenu des recommandations de l'étude de faisabilité, quelles sont les prochaines étapes envisagées par votre municipalité? Quels avantages ou améliorations internes pourraient résulter de ces prochaines étapes?

La prochaine étape est la réalisation du projet pilote découlant de cette étude de faisabilité, dont les plans et devis sont prévus pour l'automne 2021 et le chantier pour le printemps 2022.

5. Leçons apprises

En répondant aux questions de cette section, veuillez tenir compte de tous les aspects de l'étude – de la planification initiale jusqu'à l'achèvement du rapport final, sans oublier toutes les activités essentielles à la réalisation de l'étude.

- a) Que recommanderiez-vous à d'autres municipalités souhaitant réaliser une étude de faisabilité similaire? L'importance de bien planifier le calendrier des études considérant les conditions climatiques. Que feriez-vous différemment si c'était à refaire? Un calendrier qui tient compte des conditions climatiques.
- b) Quels obstacles ou problèmes (le cas échéant) avez-vous rencontrés au cours de la réalisation de cette étude de faisabilité? Nous devons composer avec les conditions climatiques qui a occasionné certain délai dans l'avancement des études nécessaires. Comment les avez-vous surmontés? La Ville n'ayant pas d'expertise technique dans ce type de projet doit se remettre énormément aux professionnels tels que Ublo pour avancer la planification des futurs travaux, heureusement nous avons eu une excellente collaboration avec ceux-ci.

6. Partage des connaissances

- a) Existe-t-il un site Web fournissant plus de renseignements au sujet de l'étude de faisabilité?
Si c'est le cas, veuillez en indiquer l'adresse Web.

L'étude n'est pas sur le site web, cependant, le projet a déjà été partagé lors du colloque *43e Symposium eau* organisé par Réseau Environnement, présenté par Pascale Rouillé.

De plus, le projet a été soumis à un prix prestigieux : Grand Prix du Design International, édition 2021.

- b) Outre les résultats de l'étude de faisabilité, celle-ci a-t-elle donné lieu à la conception d'outils pouvant intéresser d'autres collectivités (nouvelle politique de développement durable de collectivité, règlements municipaux types, nouvelle pratique d'exploitation, guide de consultation publique, outil de mesure des progrès réalisés vers un développement durable, etc.)?

Des outils pédagogiques incluant de meilleurs pratiques sont des éléments qui seront mis de l'avant dans les étapes subséquentes du projet.

Si tel est le cas, veuillez les énumérer et joindre un exemplaire des documents pertinents (ou un lien hypertexte vers ces documents)